

ARRETE N° 0018 /MINFOF DU 17 FEV 2022
 portant nomination de responsables dans les services déconcentrés du Ministère
 des Forêts et de la Faune.-

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE,

- Vu la Constitution ;
 Vu le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier
 Ministre, modifié et complété par le décret n°95/145 bis du 04 août 1995 ;
 Vu le décret n°2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère
 des Forêts et de la Faune, modifié et complété par le décret n°2005/495
 du 31 Décembre 2005 ;
 Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation
 administrative de la République du Cameroun ;
 Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du
 Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars
 2018 ;
 Vu le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du
 Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/191 du 02
 mars 2018,

ARRÊTE :

Article 1^{er} : Sont, pour compter de la date de signature du présent arrêté, nommés
 aux postes ci-après, dans les services déconcentrés du Ministère des Forêts et de la
 Faune :

1- DELEGATION REGIONALE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE DE
L'ADAMAOUA

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA VINA

Délégué Départemental : Madame **NTAMEKENE Marie Laure**, Ingénieur des Eaux
 et Forêts, Matricule : **692 303-B**, précédemment Chef de Service Régional des Forêts
 à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Adamaoua, en remplacement
 de Monsieur WOAPI Stéphane, appelé à d'autres fonctions.



SERVICE REGIONAL DES FORETS

Chef de Service : Monsieur **MVOGO Simon Thierry**, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule : **650 914-X**, précédemment Chef de Bureau des Statistiques à la Délégation Régionale des Forêts et de la Faune de l'Est, en remplacement de Madame NTAMEKENE Marie Laure, appelée à d'autres fonctions.

II- DELEGATION REGIONALE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MFOUNDI

Délégué Départemental : Madame **ESSONO, née MINYA Nicole Daniele**, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule : **559 802-C**, précédemment Délégué Départemental des Forêts et de la Faune du Nyong et Mfournou, en remplacement de Monsieur ETOUNDI NGOA Paul Arthur, appelé à d'autres fonctions.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG ET MFOUMOU

Délégué Départemental : Madame **BEGOUDE, née AKOA Marcelline Arlette**, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule : **696 658-N**, précédemment Contrôleur n° 8 à la Brigade Nationale de Contrôle des Activités Forestières et de Lutte anti Braconnage, en remplacement de Madame ESSONO, née MINYA Nicole Danièle, mutée.

DELEGATION DEPARTEMENTALE DU NYONG ET SO'O

Délégué Départemental : Monsieur **ELLA ONDOUA Ambroise Rodrigue**, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule : **559 801-T**, précédemment en service au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Monsieur NYEMEG Jean, appelé à d'autres fonctions.

III- DELEGATION REGIONALE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE DE L'OUEST

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA MENOUA

Délégué Départemental : Monsieur **NDIFON NCHAMCHAM Charles**, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule : **691 437-O**, précédemment Délégué Départemental des Forêts et de la Faune de l'Océan, en remplacement de Monsieur AWE Central, appelé à d'autres fonctions.



IV- DELEGATION REGIONALE DES FORÊTS ET DE LA FAUNE DU SUD

DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'OCEAN

Délégué Départemental : Monsieur **KOUNG Roger**, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule : **544 148-E**, précédemment Sous-Directeur des Forêts Communautaires au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Monsieur **NDIFON NCHAMCHAM Charles**, muté.

Article 2 : Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3 : Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 17 FEV 2022

LE MINISTRE DES FORETS ET DE LA FAUNE,

